



**MUNICIPALITÉ de BOUCHETTE**  
DIRECTION GÉNÉRALE

36, rue Principale  
Bouchette (Québec) J0X 1E0  
Tél. : (819) 465-2555 ▪ Fax. : (819) 465-2318

**Avis public**  
**Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie**  
**des employés municipaux – 2022-341**

Avis est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Bouchette, qu'un projet de règlement visant à réviser le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Bouchette a été présenté à la séance ordinaire du conseil tenue le 7 mars 2022.

Ce règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux énonce les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés.

L'adoption du règlement en titre est prévue lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bouchette qui se tiendra le 4 avril 2022.

Donné à Bouchette, ce vendredi 25 mars 2022.

*Claudia Lacroix*  
Directrice générale  
Greffière-trésorière